



# AVIS DE L'AUTORITE COMPETENTE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

Site de l'ancienne clinique  
du Sacré-Cœur – VANNES (56)

Aménagement d'un quartier d'habitations et d'une  
Résidence Services Sénior

Maître d'Ouvrage et demandeur :  
NEXITY  
PIBS – 5 Allée Gabriel Lippman  
56000 VANNES

Partenaires de l'étude :

**ATELIER  
ARCAU**  
FRAUD IVEYRON & ASSOCIES



Barussaud  
**B.E.T**  
Expertise Territoriale

**JUBi**  
Acoustique  
Etudes & Expertises

**POLENN**  
INGENIERIE DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE



**GINGER  
BURGEAP**

Avril 2018





Mission régionale d'autorité environnementale

**BRETAGNE**

**Information de la Mission régionale  
d'autorité environnementale de Bretagne  
sur l'aménagement d'un quartier d'habitation  
et d'une résidence services seniors à Vannes (56)**

n°MRAe 2017-005514

La MRAe Bretagne n'a pas pu étudier, dans le délai de deux mois imparti, le dossier mentionné ci-dessus, reçu le 11 décembre 2017. En conséquence, elle n'a formulé aucune observation concernant ce dossier.

La présente information sera :

- notifiée à l'autorité compétente à l'origine de la saisine,
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou autre procédure de participation du public,
- mise en ligne sur le site Internet de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ([www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr)).

Fait à Rennes, le 12 février 2018  
La Présidente de la MRAe Bretagne

Françoise GADBIN